Certification relative aux compétences de Maître d'apprentissage / Tuteurs

Formacode :
Code(s) NSF : 333t : Education et transfert de connaissances

- *N° de fiche : 44588 : Tutorat entreprise*

Formation mixte : présentiel, distanciel, AFEST

Durée : 21 heures ()

Objectifs et contexte de la certification :

La fonction de maître d'apprentissage/tuteur est primordiale dans la réussite du parcours en alternance. Afin que les compétences requises pour l'exercice de cette fonction puissent être acquises, reconnues et valorisées au sein de l'entreprise, l'État a souhaité ainsi mettre en place une certification de référence qui pourra être reprise et déclinée dans la politique de développement de l'alternance des branches professionnelles en application de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel. Elle a été élaborée dans le cadre d'un groupe de travail réunissant les principaux acteurs dans le domaine (représentants du COPANEF, du CNEFOP, de branches professionnelles et de centres de formation d'apprentis)

.

TRAJECTOIRES D'ÉVOLUTION ET DÉBOUCHÉS

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

Formateur d'adultes, formateur technique, Tuteurs, Encadrant Techniques d'insertion, …

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- *A l'issue de la formation, le stagiaire aura acquis les compétences et postures professionnelles indispensables à l'exercice du métier de Maitre d'apprentissage selon les multimodalités pédagogiques, techniques d'apprentissage méthodologie d'accompagnement ayant pour finalité de transférer des compétences d'un domaine professionnel tout en tenant compte de l'environnement professionnel où il aura à exercer.*

Il devra valider les ***Domaines de compétences suivants*** *:*

- ***Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant.***
- ***Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle***
- ***Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages***

PROFIL DES STAGIAIRES

Pour qui :

- Salariés, salariés en reconversion professionnel
- Tuteur internes dans un processus de professionnalisation pour être certifiés
- Demandeurs d'emploi *dans le cadre des dispositifs de préparation à la prise de poste tels que l'Action de Formation Préalable à l'Emploi (AFPR) ou la Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle (POEI)*

Prérequis :

- Pour être admis en formation, les candidats devront remplir les conditions suivantes :
- - Disposer des qualifications (niveau IV minimum), savoirs et aptitudes nécessaires au suivi d'une formation de niveau V
- - Présenter un projet professionnel validé, orienté vers ce secteur d'activité (entretien de sélection).
- - Disposer des qualifications (niveau 4 minimum), savoirs et aptitudes nécessaires au suivi d'une formation de niveau 5,

- - Disposer d'une expérience professionnelle de 3 années minimum, dans un même secteur d'activité (ceci impliquant la maîtrise de points techniques spécifiques), ou dans les secteurs de l'orientation, l'accompagnement, l'enseignement des savoirs de base
- - L'exercice du métier exigeant de faire preuve d'excellentes capacités relationnelles, d'adaptabilité, de stabilité émotionnelle ces aptitudes seront évaluées à l'entrée en formation

PROGRAMME

Compétences attestées :

Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant :

1. *Préparer l'arrivée de l'apprenti/alternant dans l'entreprise.*
2. *Accueillir l'apprenti/alternant à son arrivée dans l'entreprise.*
3. *Faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant durant la période d'essai.*

Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle :

4. *Suivre le parcours avec le centre de formation.*
5. *Organiser le parcours au sein de l'entreprise.*
6. *Accompagner l'apprenti/alternant dans son parcours d'apprentissage.*

Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages :

7. *S'appuyer sur des situations de travail pour développer l'apprentissage.*
8. *Guider la réflexion de l'apprenti/alternant sur ses activités professionnelles et d'apprentissages.*
9. *Évaluer les acquis des apprentissages en situation de travail.*

RYTHME DE LA FORMATION

Organisation pédagogique :

Jour 1 : 7h en présentiel/accompagnement +activités en groupes.

Jour 2 : 7 en distanciel /Plateforme LMS +Classe virtuelle +activités en groupe.

Jour 3 : 4h en présentiel/suivi activités individuelles en entreprise.

Jour 4 : 3h en présentiel/Préparation examen.

Certification

Session Examen : 50mn

MODALITÉ, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- En présentiel
  - Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation intégrant les outils de collaboration numérique.
  - Tableau blanc interactif
  - Documents supports de formation projetés.
  - Animation de groupe.
  - Étude de cas concrets

- En distanciel
  - Ressources et activités pédagogiques hébergées sur Plateforme LMS
  - Visio-conférence
  - Quiz en ligne, étude de cas en groupe, forum de discussion
  - Centre de ressources pédagogiques en ligne.

- Période en entreprise
  - Suivi des activités d'apprentissages et d'application de concepts vus en formation.

- Pédagogie pro-active : ingénierie de parcours de formation aménagés en fonction des besoins de l'entreprise

MODALITÉS D'ÉVALUATION EN COURS DE FORMATION

- Évaluation en cours de formation validant chaque CCP : quizz, mise en situation professionnelle, analyse de pratiques professionnelles
- Épreuve de soutenance : rapport de projet de stage en lien avec les domaines de compétences.
- Épreuve sous forme d'examen blanc sanctionnée par la livraison des livret ECF donnant accès à la certification finale : soutenance d'un dossier projet auprès d'un jury mandaté par la DIECCTE

MODALITÉ DES ÉPREUVES DE CERTIFICATION

L'épreuve de certification est basée sur un questionnement à partir de productions :

Première production : "Dossier de présentation du candidat" à compléter en amont de la session d'examen (présentation des grandes lignes de son parcours professionnel).

Deuxième production : préparation d'une présentation à l'oral permettant au candidat de démontrer ses capacités à exploiter une situation professionnelle issue de la pratique de son métier pour construire des situations d'apprentissage et d'évaluation, lors de l'accompagnement du parcours d'un apprenti/alternant. Le candidat aura à préparer l'analyse de deux situations professionnelles en amont de la session d'examen.

Le jour de la session d'examen, le candidat réalise la présentation orale :

- de la situation professionnelle choisie par le jury ;

- de l'exploitation de cette situation pour construire des situations d'apprentissage et d'évaluation.

Enfin, le jury questionne le candidat sur :

- ses capacités à exploiter la situation professionnelle présentée, pour construire des situations d'apprentissage et d'évaluation lors de l'accompagnement du parcours d'un apprenti/alternant ;

- la mise en œuvre des compétences de maître d'apprentissage / tuteur ;

- son « Dossier de présentation du candidat ».

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Aude MARIE-SAINTE, Formateur Consultant, Formateur de Formateurs Professionnels d'Adultes

Diplôme : Master Ingénierie de la Formation, Licence Management et gestion des Organisations

MODALITÉ DU SUIVI DE L'EXÉCUTION ET D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Feuilles de présence.
- Attestation de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Livret de suivi des apprentissages.
- Suivi des apprentissages sur plateforme LMS
- Formulaires d'évaluation de la formation.

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Accueil en classe virtuelle en cas de crise sanitaire
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Étude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

- Plateforme LMS

QUALITÉ ET SATISFACTION NATIONALE

- 75 de réussite des candidats présentés à l'examen

FINANCEMENT

- Aide individuelle à la formation
- Prise en charge OPCO
- Compte Personnel de Formation
- FNE FORMATION
- Plan de développement des compétences